



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS-144

Déposé le : 28.06.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

**Revalorisation de la culture générale chez les jeunes : instaurons un mécanisme d'aide à la presse et un cours dédié à l'actualité !**

## Texte déposé

« Je suis Homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger ». Ce vers antique, devenu adage de l'humanisme, nous permet d'appréhender la dimension véritable de la culture. Parce que consubstantielle à l'Homme, elle lui permet de se réaliser : individuellement tout d'abord, car ses jugements seront fondés et ses choix libres ; collectivement ensuite, car l'harmonie sociale sera fonction de la culture de chacun.

Cette acceptation de la culture peut être rattachée à la notion de « culture générale », à savoir l'ensemble des connaissances de base considérées comme importantes par une société. En ce qu'elle n'est pas spécialisée, cette culture constitue le socle commun de connaissances d'une civilisation, respectivement d'une société et de ceux qui la composent.

Dans le domaine politique, la culture générale représente le plus formidable des contre-pouvoirs, assurant l'autonomie de la volonté – défaite de toute manipulation externe – et le foisonnement du jugement critique – débarrassé de l'ignorance. La culture générale est ainsi mère d'intelligence et de modération, rendant la société hermétique aux assauts totalitaristes.

Il est donc primordial pour une société de promouvoir le développement de la culture générale en son sein et cela, le plus tôt possible, car c'est bien dans la jeunesse que se cultive la soif du savoir. En Suisse, comme ailleurs, nous constatons malheureusement un

désintérêt grandissant de la part des jeunes pour les composantes principales de la culture générale que sont l'actualité – la connaissance du présent – et l'histoire, notamment dans leur dimension politique. En témoigne leur abstentionnisme qui n'est au final qu'un épiphénomène de cette malheureuse tendance. Plus largement, il n'est plus rare de croiser de jeunes étudiants, fraîchement diplômés du gymnase, qui ignorent tout de l'actualité ou, pour retenir un exemple révélateur, les dates des deux guerres mondiales. À cet égard, de nombreux enseignants expérimentés confirment cette tendance et témoignent d'une baisse du niveau de culture générale et d'intérêt pour l'actualité de la part de leurs élèves au gymnase. Selon les annales 2018 sur la qualité des médias (fög, UZH), 53% des 16-29 ans doivent aujourd'hui être considérés comme des personnes sous-informées. Pour la population en général, cette proportion est passée de 21% à 36% en seulement dix ans. De plus, selon l'étude JAMES 2018 (ZHAW), seuls 30% des 18-19 ans lisent le journal en ligne plusieurs fois par semaine. Sans surprise, le pourcentage s'abaisse à 15% concernant la lecture des quotidiens papier.

En tant qu'élus et citoyens, il est de notre responsabilité d'intervenir ! Il ne s'agit pas de gloser quant aux causes de cet état de fait – réseaux sociaux, etc. –, mais bien de trouver une solution propre à infléchir cette tendance. Il importe de rappeler que les voies gymnasiales, contrairement à l'apprentissage, portent par nature sur une formation de culture générale. Or, il n'existe actuellement dans ces voies aucun cours dédié à la discussion systématique et régulière de l'actualité. Pourtant, une formation dédiée à la culture générale serait le lieu pour cultiver, si ce n'est créer, un intérêt pour l'actualité chez les élèves. Nous pouvons même affirmer, compte tenu de l'importance collective de la culture, que l'intérêt de l'élève pour l'actualité devrait constituer un prérequis à la réussite d'une formation gymnasiale – ce d'autant plus qu'elle est gratuite. La valorisation de la culture générale promeut l'égalité des chances et permet aux élèves qui n'ont pas l'occasion de discuter de l'actualité au sein de leur famille de s'exprimer et de développer des raisonnements dans un cadre bienveillant.

En miroir à ce désintérêt chronique, la presse connaît une crise sans précédent, mettant en péril tant sa diversité que la qualité de l'information. Plus qu'une simple corrélation, il ne paraît pas exagéré d'établir une causalité entre l'étiollement de la culture générale chez les jeunes et l'affaiblissement de la presse, comme le suggèrent d'ailleurs les études précitées. Dès lors que le Grand Conseil et le Conseil d'État vaudois se sont tous deux exprimés en faveur de mécanismes d'aide indirecte à la presse et que cette mission d'intérêt public rejoint intrinsèquement celle de la promotion de la culture générale chez les jeunes, nous demandons au Conseil d'État d'étudier de manière combinée la possibilité:

- 1) d'instaurer un mécanisme d'aide indirecte à la presse, sous une forme à déterminer, permettant aux gymnasiens d'obtenir un abonnement digital à un quotidien romand de leur choix;
- 2) de créer dans les gymnases, en collaboration avec des journaux, des modules d'initiation aux médias et à l'analyse de l'information présentés par des journalistes de ces titres;
- 3) d'affecter une heure d'un cours existant ou à créer dans les voies gymnasiales à la revue et à la discussion systématique de l'actualité, rendant nécessaire une connaissance de cette dernière par les gymnasiens, si nécessaire à l'aide de tests.

Nous demandons au demeurant au Conseil d'État d'étudier la possibilité d'étendre les propositions mentionnées ci-dessus aux autres filières, ainsi qu'à l'enseignement obligatoire, de même que toute autre possibilité de promouvoir la culture générale chez les jeunes, si possible dans une approche incluant l'aide à la presse.

Les postulants remercient d'ores et déjà le Conseil d'État pour son rapport.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

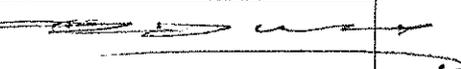
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Develey Daniel

Signature :



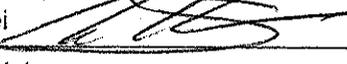
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

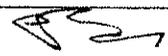
Aminian Taraneh 

Aschwanden Sergei 

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline 

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

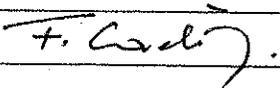
Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François 

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

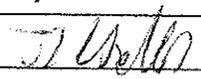
Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc 

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence 

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry 

Ducommun Philippe 

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoz Séverine

Favrod Pierre Alain

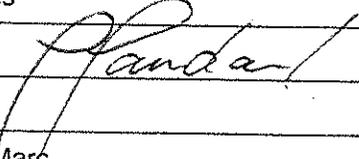
Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy 

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

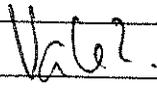
Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glaysre Yann

Gross Florence

Induni Valérie 

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre